



Au sommaire de ce numéro

- [A la une](#)
- [Rivages de France](#)
- [Conservatoire du littoral](#)
- [Politiques publiques](#)
- [Appel à projets / Appel à candidature](#)
- [Création et classement des espaces protégés](#)

- [Gestion des sites](#)
- [Publications](#)
- [Colloque](#)
- [Sortie](#)
- [Emplois / Stages / Bénévolat](#)

A la une

La Cour de cassation pourrait annuler la condamnation de Total pour pollution maritime et abandonner la notion de préjudice écologique, suite au naufrage de l'Erika en décembre 1999. L'avocat général a indiqué que le tanker s'était brisé dans la zone économique exclusive, donc en dehors des eaux territoriales françaises. Il aurait donc fallu que cette catastrophe soit jugée à Malte, Etat du pavillon. Mais jusqu'à présent, la justice française a estimé qu'au vu de la gravité de la marée noire et de ses conséquences sur les côtes atlantiques, elle était compétente pour mener un procès. Les présidents des régions Pays de la Loire et Bretagne ont indiqué respectivement qu'il s'agirait d'un « naufrage judiciaire. Il n'y aurait ni coupable, ni responsable » et que c'était « le retour de la loi de la jungle en mer ».

Les 171 000 000 € d'indemnités perçues par les collectivités et les associations ne sont pas remis en cause, tout comme les 200 000 000 € versés par Total pour le nettoyage des plages et le pompage du navire.

Rendez-vous le 24 mai pour savoir si la Cour de cassation a suivi l'avis de l'avocat général. Mais la décision pourrait être mise en délibéré...

[Retour au sommaire](#)

Rivages de France

[Adhérez à Rivages de France !](#)

Que vous soyez une collectivité, une association, un syndicat mixte, un garde du littoral ou tout simplement intéressé par la protection du littoral de métropole et d'Outre-mer, vous pouvez soutenir nos actions en adhérant à Rivages de France.

Nos [temps forts 2011](#) vous permettront de constater l'ensemble des projets dans lesquels nous nous investissons : compagnonnages, journées de sensibilisation au métier de garde du littoral en

Martinique, rencontre régionale sur le nettoyage raisonné des plages, lancement d'une étude sur les zones humides littorales, etc.

Nous avons également tenu à vous présenter nos [projets pour 2012](#). Outre la poursuite d'actions emblématiques, nous préparons le forum triennal des gardes du littoral, qui se déroulera en octobre à Saint-Brieuc, et nous organiserons la première rencontre inter-sites entre gestionnaires de métropole.

[Télécharger](#) le bulletin d'adhésion spécifique aux gardes du littoral

[Télécharger](#) le bulletin d'adhésion spécifique aux collectivités, aux associations, aux établissements publics, gestionnaires ou non de sites du Conservatoire du littoral, et aux membres bienfaiteurs

Forum national des gardes du littoral

Cet événement triennal, destiné à l'ensemble des agents travaillant sur les sites du Conservatoire du littoral, se déroulera à Langueux (près de Saint-Brieuc) les 10 et 11 octobre 2012. Ces journées d'échanges, co-organisées par Rivages de France et le Conservatoire du littoral, auront pour thème principal le métier de garde du littoral et son évolution depuis une dizaine d'années.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Mélissa Malvoisin par [mail](#).

[Retour au sommaire](#)

Conservatoire du littoral

Le Conservatoire en quelques chiffres

Au 1^{er} janvier 2012, l'établissement public avait sous sa protection 141 500 ha sur 677 sites en métropole et en Outre-mer. 12,3 % du linéaire côtier est ainsi protégé par le Conservatoire, soit 1500 km de rivages.

[Retour au sommaire](#)

Politiques publiques

Xynthia deux ans après

Le ministère de l'écologie a présenté l'avancée des actions entreprises deux ans après la tempête Xynthia, qui avait touché les côtes de la Vendée et de la Charente-Maritime :

- Mise en œuvre du plan submersions rapides :
 - o Il est aujourd'hui opérationnel. Un plan de prévention des risques prioritaires a été établi dans chaque région concernée par l'après Xynthia ;
 - o Météo France a mis en place une nouvelle vigilance vagues-submersions ;
 - o Les ouvrages de protection ont été réparés, soit 190 chantiers en 2010. Les cordons dunaires ont également subi des interventions pour être restaurés ;
 - o La Monnaie de Paris a réalisé des repères de limite de submersion marine, sous la forme de disque de bronze de 80 mm de diamètre. Chargés d'entretenir la culture et la mémoire du risque, ils seront mis à la disposition des communes.

- L'appel à projet PAPI (programmes d'actions de prévention contre les inondations) : il soutient des confortements d'ouvrage de protection et des plans d'actions globaux. 16

projets ont été retenus par la Commission mixte inondations, dont 4 en Vendée et en Charente-Maritime ;

- Mise en œuvre de la directive inondations : la Commission mixte inondations élabore le projet de stratégie nationale de gestion des risques d'inondations, qui comprend la problématique des risques de submersions marines. Il sera porté à concertation pour une adoption prévue vers mi-2013.

[Consulter](#) le bilan détaillé

Les jet-skis au service des phares

9 phares seront cédés en 2012 au Conservatoire du littoral, dont 5 situés en Bretagne. Ce transfert par l'administration des Phares et balises fait suite à l'annonce de Nicolas Sarkozy en juillet 2011 de confier 60 phares à l'établissement public d'ici 10 ans. Pour financer l'entretien de ce patrimoine bâti, l'Assemblée nationale a voté la taxe « scooters des mers » en décembre dernier, dans le cadre de la loi de finances pour 2011. Jusqu'à présent, les droits de francisation des navires s'appliquaient uniquement aux propriétaires de bateaux de plus de 7 mètres ou avec un moteur de plus de 22 CV. A compter du 1^{er} janvier 2013, les véhicules nautiques à moteur, c'est-à-dire les scooters des mers et les jet-skis devront s'acquitter de cette taxe. 12 000 propriétaires sont concernés. Le Conservatoire du littoral devrait ainsi recevoir entre 5 et 6 millions d'euros.

[Retour au sommaire](#)

Appel à projets / appel à candidature

Journées de la mer

Les journées de la mer, organisées du 8 au 10 juin 2012, sont un rendez-vous majeur pour faire découvrir la mer aux Français. Le thème de cette année, « Mer et littoral », permettra de partir à la découverte des sentiers du littoral, de mettre en avant les politiques mises en place pour prévenir les phénomènes d'érosion des côtes, et de sensibiliser le public au respect des règles de préservation de l'environnement.

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre manifestation sur le site www.lesjourneesdelamer.fr. Dès la labellisation de votre animation, vous recevrez un kit de communication (affiches) et vous figurerez au programme officiel afin d'assurer la promotion de vos événements.

Life+ 2012

L'appel à propositions Life+ vient d'être lancé par la Commission européenne pour 2012. 27 millions d'euros ont été alloués à la France, sur un budget total de 276 millions d'euros pour l'Union européenne. Les thèmes suivants sont concernés : nature et biodiversité ; politique et gouvernance en matière d'environnement (changement climatique, approches stratégiques, ressources naturelles et déchets, etc.) ; information et communication.

Les candidatures sont à retourner avant le 26 septembre 2012.

[Compléter](#) un dossier

Financer des projets en Outre-mer

Le fonds de dotation pour l'environnement des Antilles-Guyane, nommé Fonds bleu, permet de financer des projets en faveur de la protection de la nature. Les actions en lien avec la sensibilisation des publics, l'éducation à la nature et la préservation de la faune et de la flore sont concernées. Le financement de ce fonds est assuré par les entreprises locales.

Vous pouvez solliciter une aide de 500 à 30 000€, sachant que les projets ayant déjà reçu une aide d'un organisme public sont prioritaires.

[Consulter](#) les projets éligibles

Restauration d'aires dégradées

Le ministère de l'écologie propose un appel à projets sur les « travaux de restauration d'aires protégées dégradées ». L'Etat souhaite ainsi apporter son concours pour financer des demandes alliant génie écologique et implication des acteurs du territoire. Tous les milieux de métropole et d'Outre-mer sont concernés, à l'exception des espaces aquatiques qui sont éligibles aux aides des Agences de l'eau. Jusqu'à 80% du projet pourra être subventionné par l'Etat, dans la limite d'un montant global de 300 000€.

Les dossiers de candidature sont à retourner avant le 22 juin 2012.

[Consulter](#) l'appel à projets

[Retour au sommaire](#)

Création et classement des espaces protégés

Création du Parc national des Calanques

François Fillon, Premier ministre et ministre de l'écologie, a signé le 18 avril 2012 le décret de création du 10^e parc national français, le Parc national des Calanques. Ce premier parc péri-urbain d'Europe, s'étendant sur 158 100 ha, est avant tout maritime puisque 90% de sa surface se situe en mer. 140 espèces protégées ont été recensées, dont une soixantaine d'espèces marines patrimoniales comme le mérrou. Il s'inscrit dans le cadre des objectifs de la stratégie nationale pour la création et la gestion des aires marines protégées, adoptée ce même jour par le ministère.

Les communes de Marseille, Cassis et de La Ciotat sont inscrites dans le périmètre du cœur de Parc.

En parallèle, la mise à l'étude du parc naturel marin de Martinique vient d'être engagée par un arrêté publié le 18 avril 2012.

[Télécharger](#) le décret de création du Parc national des Calanques

[Télécharger](#) le dossier de presse sur le Parc national des Calanques

[Retour au sommaire](#)

Gestion des sites

Des (re)découvertes sur le site du Bolmon et du Jaï

Une vingtaine de scientifiques et naturalistes* de Camargue est venue découvrir la richesse botanique du site du Bolmon et du Jaï sur les communes de Châteauneuf-les-Martigues et Marignane le 4 avril dernier. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des échanges entre gestionnaires d'espaces naturels protégés, notamment des zones humides. Elle a permis aux gestionnaires du [Syndicat intercommunal du Bolmon et du Jaï](#) (SIBOJAI) de bénéficier de l'expertise de chacun. Les

interventions de Daniel Pavon (Institut Méditerranéen de Biologie et d'Ecologie) et de quatre botanistes et orchidophiles de la Société Linnéenne de Provence furent très appréciées, même si c'est la faune qui a créé la surprise : quatre espèces animales nouvelles pour le site ont été découvertes ou redécouvertes.

Sur le lido du Jaï, la laisse de mer, ou plutôt la « laisse d'étang », a révélé certaines informations sur la vie de l'étang de Berre. Située sous le mistral, la plage constitue un véritable indicateur de l'état de santé de cet étang. Ainsi la petite telline rose (*Tellina tenuis*), a été redécouverte. Elle avait disparu en 1966 suite aux détournements des eaux douces de la Durance dans l'étang de Berre. Les efforts réalisés par EDF depuis 2006, concernant la réduction des rejets d'eaux douces dans la lagune de Berre, et par les communes riveraines, grâce à l'amélioration des stations d'épuration et la réduction des rejets de phosphore, portent leurs fruits. De même, la petite moule (*Mytilaster marioni*) très commune sur l'étang de Berre jusque dans les années 60 semble recoloniser l'ensemble de l'étang.

Deux espèces inscrites sur la liste rouge des espèces mondialement menacées de l'UICN ont été découvertes. Côté lagune, il s'agit du syngnathe des lagunes (*Syngnathus abaster*). Ce petit syngnathe, cousin des hippocampes, est endémique de la Méditerranée. Il est protégé par la Convention de Berne (annexe 3) relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. A terre, c'est la magicienne dentelée (*Saga pedo*), une "sauterelle" sans ailes, qui fait son entrée dans la liste des espèces protégées présentes sur le site du Bolmon.

Cette journée d'échanges entre spécialistes et gestionnaires de sites protégés a permis à chacun d'approfondir ses connaissances. Les gestionnaires de Camargue ont découvert que les étangs de Berre et Bolmon méritent que l'on se penche sur leurs richesses écologiques. Les données collectées sur le terrain aideront le SIBOJAI à appliquer une gestion appropriée pour maintenir son patrimoine naturel. La Commune de Châteauneuf-les-Martigues, représentée par son nouveau service "Développement durable et Agenda 21", pourra prendre en compte ces données afin de préserver certains sites littoraux sensibles comme le secteur de la Glacière.

* Parc naturel régional de Camargue, Domaine de la Palissade, Station biologique de la Tour du Valat, Syndicat mixte de la Camargue gardoise, les Marais du Vigueirat...

Nettoyage du Grand site des deux caps

Une grande opération de nettoyage a débuté en février sur au cap Blanc-Nez, appartenant au Conservatoire du littoral. En effet, ce site a servi de déchetterie sauvage pendant des décennies, à la fois aux particuliers et aux professionnels. Ainsi des équipes d'insertion ont ramassés à la main les débris légers. Elles ont laissé la place aux pelleteuses, chargées de collecter les déchets du BTP. Les éléments amiantés subiront un traitement spécifique. Le gestionnaire, Eden 62, a ciblé une trentaine de points noirs sur l'ensemble des 400 hectares et début mars, 70 tonnes de déchets communs avaient déjà été collectés. La fin de ce chantier est prévue pour l'été 2012.

D'ici une à quatre années, ces espaces nettoyés deviendront des pelouses calcaires, sur lesquelles des moutons viendront pâturer.

[Consulter](#) la vidéo sur le nettoyage du Grand site des deux caps

Archéologie à Saint-Barthélemy

Des géologues et des archéologues de l'Université de Bordeaux et du CNRS se sont retrouvés à Saint-Barthélemy en mars pour évaluer le potentiel d'étude de l'île. Accompagnés par [l'association Grenat](#)

qui gère la Réserve naturelle, ils ont recherché des cavités et des grottes abritant des sédiments accumulés depuis des milliers d'années, qui peuvent dissimuler des os d'animaux ou même des traces d'occupation humaine. Les chercheurs sont repartis avec des squelettes d'animaux, qui leur permettront peut-être de mieux comprendre l'évolution des espèces sur l'île et de découvrir lesquelles étaient présentes avant la venue de l'Homme.

Chevaux rustiques à céder

Un gestionnaire belge de l'agence Nature et forêts propose d'échanger ou de céder des chevaux de race konik polski à des collectivités ou des associations entretenant des espaces naturels. Cette initiative est due à un accroissement du nombre d'animaux sur leurs terrains pâturés et à la nécessité d'assurer un bon brassage génétique.

Les gestionnaires intéressés par cette démarche peuvent contacter Marc Leten par [mail](#).

Comptage des chevreuils dans la Manche

A la demande de la Fédération départementale des chasseurs, le Syndicat mixte des espaces littoraux de la Manche (SyMEL) a réalisé un comptage de chevreuils sur deux sites du nord du département. 80 personnes ont participé à cette opération : gardes du littoral et agents du SyMEL, chasseurs locaux, Fédération des chasseurs, Direction départementale des territoires et de la mer et une trentaine d'élève d'un lycée agricole. L'objectif était d'obtenir une estimation du nombre de ces cervidés dans la perspective d'une éventuelle attribution de bracelets chevreuils à la société de chasse. Au total, 15 animaux ont été observés sur les 100 hectares de haute lande à ajoncs. En 2002, 6 chevreuils avaient été observés, mais le protocole de comptage n'était pas comparable. Cette opération ne remet pas en cause le projet de création d'une réserve de chasse et de faune sauvage sur l'un des sites prospectés.

[Retour au sommaire](#)

Publications

Revue Espaces naturels n°38

Le dossier du numéro d'avril 2012 porte sur le sol. Au sommaire de ce numéro, quelques articles portant sur le littoral :

- « Le bois raméal fragmenté pour enrichir des sols littoraux », par Camille Simon du projet de Parc naturel régional du golfe du Morbihan ;
- « Culture et nature cohabitent sur site sensible », par notamment Fabrice Normand et Philippe Sauvage du Conservatoire du littoral, ainsi que Franck Latraube de la LPO Loire-Atlantique ;
- « Contre les boues illégales, qui détient les clés de l'action ? », par Lisa Ernoul de la Tour du Valat et Engin Yilmaz de Doga Dernegi (delta du Gediz, Turquie).

[Consulter](#) ce numéro sur le site de la revue

Passeport vert pour l'Outre-mer

Réalisé par les ministères chargés de l'Outre-mer, du tourisme et de l'écologie, le livret « Passeport vert : la biodiversité en Outre-mer – pour un tourisme responsable » présente la richesse faunistique et floristique des départements et collectivités d'Outre-mer, ainsi que les gestionnaires d'espaces naturels. De Wallis et Futuna aux Antilles, en passant par Saint-Pierre et Miquelon, les sites emblématiques de ces territoires ultramarins.

Si vous souhaitez recevoir des exemplaires de ce passeport, n'hésitez pas à nous contacter par [mail](#) ou au 01 44 63 56 72.

[Consulter](#) le passeport vert

[Retour au sommaire](#)

Colloque

Energies marines renouvelables – 20/06/2012 – Caen

L'Institut régional du développement durable et l'Université de Caen organisent une journée de conférences et de débats sur le thème « Energies marines renouvelables : quelle acceptabilité sociale ? ». Plusieurs tables rondes seront proposées au cours de la journée :

- Quel partage du domaine public maritime ?
- Quels effets des énergies marines renouvelables ?
- Comment ces effets sur l'environnement sont-ils gérés par les opérateurs ?
- Quelles retombées économiques et sociales du développement des énergies marines renouvelables pour un territoire ?

[Télécharger](#) le programme prévisionnel

[S'inscrire](#) en ligne

[Retour au sommaire](#)

Sortie

Sillon de Talbert

La Réserve naturelle régionale du sillon de Talbert, située à Pleubian, vient de publier son programme d'animation pour 2012 : balades contées, découverte de la laisse de mer et du patrimoine géologique du site, etc. La Maison du sillon présente également plusieurs expositions tout au long de l'année.

[Consulter](#) le programme détaillé des sorties

[Retour au sommaire](#)

Emplois / Stages / Bénévolat

Retrouvez les offres sur le site de Rivages de France, dans la rubrique [Emplois et stages](#).

Les dernières offres mises en ligne :

- Animateur(trice) Natura 2000 au Syndicat intercommunal d'aménagement du golfe du Morbihan ;
- Chargé(e) de mission Environnement à la Communauté de communes de l'île de Ré ;
- Project manager, coastal and marine conservation project à Fauna and flora international (Cambodge).

[Retour au sommaire](#)



4 place Denfert-Rochereau – 75014 Paris – 01 44 63 56 72
1 bis rue Pémagnie – 14000 Caen – 02 31 15 30 91

www.rivagesdefrance.org

rivages@rivagesdefrance.org